

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 02/2016 Semaine du 14 janvier au 21 janvier 2016

DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA TRADITIONNELLE RECEPTION MUNICIPALE DES CORPS CONSTITUES ET DES ASSOCIATIONS LOCALES

L'année 2015 a été frappée par l'horreur des attaques terroristes. Courpière a su y faire face dans la solennité des rassemblements laïcs autour de nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, comme dans l'expression de nos moments conviviaux traditionnels que sont la Rosière, la Foire de la Saint-Martin, ou le marché de Noël. Courpière a poursuivi ses chantiers qui, même s'ils créent une gêne momentanée, sont indispensables car ils préparent l'avenir.

En 2016, il va nous falloir poursuivre la lutte entamée avec l'Association des Maires de France contre l'application de la loi NOTRe qui fragilise les Communes, notamment en baissant encore les dotations de l'Etat. Le Congrès des Maires, reporté en juin 2016, en sera un moment fort.

Vous nous avez aidés, en 2015, par votre mobilisation, par vos pétitions, venues s'ajouter à celles remontées de toute la France vers l'Association de Maires. C'est même grâce à cela que nous commençons à être, un peu, entendus à la marge :
- la dotation de solidarité rurale dont nous bénéficions à Courpière est annoncée en légère progression en 2016 (mais nous attendons encore le chiffre concret pour Courpière).
- les dépenses d'entretien des bâtiments publics verront leur TVA remboursée aux Communes.

C'est bien, mais c'est insuffisant.

Aujourd'hui, malgré nos efforts de gestion, cette baisse des dotations, ajoutée à l'impact des normes et à la hausse des dépenses contraintes, compromet l'équilibre du fonctionnement de notre Commune.

Nous ne pourrons plus éviter dès 2016, et une nouvelle baisse des subventions aux associations, et l'arrêt de certains services aux habitants, et le recours à l'augmentation des impôts locaux.

A quelle hauteur ? Nous en débattons dans le Débat d'Orientation Budgétaire.

Cela fait plus d'un an que les Maires alertent les pouvoirs publics.

A ce jour, aucun accord n'a été acté sur la réduction et l'étalement de la baisse des dotations.

Les quelques mesures consenties n'auront pas d'effet correcteur significatif.

Il faut amplifier la protestation car le Conseil Constitutionnel vient de décider que cette baisse des dotations de l'Etat aux Communes était acceptable car conforme à la Constitution.

Mais le problème, pour les Maires, n'est pas la contradiction avec l'esprit de la Constitution française, c'est la progressivité exponentielle de la ponction maintenue ! Sur notre budget de fonctionnement, 25 000 euros en moins en 2014, et 62 000 euros en 2015 ont pu, avec des difficultés, être compensés par des économies de gestion.

En revanche, les 147 000 euros de ponction en 2016, et les 209 000 euros en 2017, sont, eux, insoutenables.

Je compte donc sur votre mobilisation au moment du Congrès des Maires en juin prochain, pour appuyer notre revendication légitime d'une modération de la ponction et de son étalement dans le temps.

En 2016, l'Etat baisse l'impôt sur le revenu de 2 milliards, et ponctionne les Communes de 2 milliards. Cela pourrait bien amener les esprits taquins à faire le rapprochement et à penser que l'Etat transfère ainsi son impopularité fiscale vers les Communes !

(suite au dos)

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCE PHARMACIE :

Du samedi 16 janvier à 19h au lundi 18 janvier à 9h : Pharmacie Fouris-Gachon à Saint-Dier d'Auvergne au 04 73 70 80 66

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Pélissier - Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin :

Tél. : 06 28 32 35 26

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Mme Vander Cam : 07 83 34 04 09

Chevreux - Pineau - Sellier : 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou

06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135

ou 06 09 66 84 46 - Taxi DID DUPOUX

Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

MISSION LOCALE :

Sabrina BORRALLO reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 74 28 85 50

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CARSAT = CRAM : le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 04 63 66 31 81

CPAM : - Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 14h30 à 16h30. (locaux sociaux)

CAF : Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière

RAM : Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h et de 14h à 16h, jeudi de 9h à 11h

Tél. : 09 81 46 23 68

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04 73 51 14 20

CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :
Camille COQUEL né le 28 décembre 2015.

Toutes nos condoléances aux familles de :
- LEBLANC Gisèle décédée le 25 décembre 2015.

- BRUNEL René décédé le 31 décembre 2015.

- COSTE Marie-Thérèse décédée le 5 janvier 2016.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h à 10h30,

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h à 17h,

Marc DELPOSEN, Délégué aux Finances reçoit après 16h.

● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Xavier GOSSELIN, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO : les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Dominique GIRON - Jean-Luc COUPAT
1er et 3e vendredi du mois de 10h à 12h
Locaux sociaux - Place de la Victoire à Courpière

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GENERALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h
et samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h et fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

Ouverture de la déchèterie (horaires du 01/11/2015 au 31/03/2016) : Lundi de 14h à 17h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

J'ai cependant, une bonne nouvelle à vous annoncer, elle concerne la gare de Courpière.

Il nous a fallu six mois de travail avec la volonté politique d'aboutir pour débloquer ce dossier de revitalisation économique.

Nous avons levé, une à une, les servitudes qui pesaient sur cette emprise foncière, et qui faisaient fuir les investisseurs potentiels depuis des années.

Grâce à la compétence de nos services, à la coopération du syndicat ferroviaire et à la ténacité de nos investisseurs privés, nous pouvons vous annoncer que le bâtiment de la gare et sa grande emprise foncière vont être vendus à deux kinésithérapeutes et à un ostéopathe de Courpière.

Ils vont déposer un permis de réhabiliter pour mener les travaux nécessaires afin d'y installer leurs activités professionnelles dans de bonnes conditions et pouvoir y accueillir bientôt un quatrième praticien.

Ce beau bâtiment, dont l'architecture typée clôt l'avenue de la gare, et met en valeur le relief du Grün de Chignore, est emblématique de notre ville.

Cette belle façade va retrouver une seconde vie !

Ce quartier poursuit ainsi sa revitalisation économique amorcée lors de la reprise des locaux COUZON par l'entreprise PSN GUILLAUMONT.

Ces services paramédicaux sont très utiles à Courpière et au Pays de Courpière, certains y trouvent une démarche de prévention et d'entretien de leur corps, d'autres aide et réconfort face à un accident ; ils seront aussi très utiles à notre population vieillissante.

(Suite du discours dans le bulletin de la semaine prochaine).

● TRANSMISSION AGRICOLE AU PAYS DE COURPIERE

Michel Luzillat, éleveur de vaches charolaises et de porcs sur 40 hectares à Olmet, approchait de la retraite. Sans enfant, il souhaitait transmettre sa ferme à des jeunes, plutôt que de la voir partir à l'agrandissement d'une exploitation déjà viable. Pour lui, sa ferme devait faire vivre une famille, soutenir la présence d'habitants sur le territoire...

C'est alors que le Parc Livradois-Forez intervient dans cette histoire : en se rapprochant du Parc, Michel Muzillat a déposé une annonce sur le site Cap'Actif, le réseau des organismes d'appui à la création-reprise d'entreprises sur le territoire du Parc.

Ainsi Julien Merle devient propriétaire des parcelles qui appartenaient à son cédant, et continuera d'exploiter celles que Michel louait.

Son projet est d'élever des ovins qui seront principalement vendus en direct, sur les marchés, à la ferme et à l'Amap de la Dore, qui a déjà répondu favorablement.

« Au final, remarque le jeune éleveur, c'est exactement ce que je recherchais, hormis l'absence d'habitation. C'est assez proche de Courpière, où travaille mon épouse ; c'est un secteur géographique qui me plaît.

Pour m'installer, j'ai obtenu l'aide jeune agriculteur, et également une autre de la part de la Communauté de Communes du Pays de Courpière et du Conseil Départemental du Puy de Dôme. J'ai la chance d'avoir le soutien de Michel. Une fois que son activité aura trouvé son rythme de croisière, l'éleveur envisage de se tourner vers la transformation (terrines...), en mutualisant un atelier avec d'autres producteurs.

La grosse difficulté, pour s'installer, c'est de trouver du foncier.

« C'est important de se sentir épaulé, par le cédant, par le Parc Livradois-Forez et par l'Amap de la Dore de Courpière, qui veulent que leur territoire reste vivant... »

● ATTENTION, MODIFICATION DE CIRCULATION

Afin d'améliorer la sécurité aux abords du Collège de Bellime et à la demande de Mme La Principale du Collège, à compter du 18 janvier 2016, la circulation des bus s'effectuera avenue Rhin et Danube dans le sens avenue Pierre et Marie Curie - Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.

● RADAR PEDAGOGIQUE

Le radar pédagogique est placé rue Moulin du Sucre depuis le lundi 11 janvier, cet axe nous a été signalé particulièrement dangereux par le délégué du comité des quartiers.

● COMMUNAUTE DE COMMUNES : DECHETERIE

A compter du 1^{er} février 2016, la déchèterie de Courpière sera ouverte du **mardi au samedi**.

Les horaires restent inchangés :

- de novembre à mars : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- d'avril à octobre : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

● AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DU PUY DE DOME- ADIL 63 - ESPACE INFO ENERGIE

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Puy-de-Dôme - L'ADIL 63, structure de conseil et d'information, met gratuitement à la disposition du public des permanences pour vous guider dans vos projets de logement (achat, vente, location, travaux).

12, rue de Barante à Thiers

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 14 heures à 17 heures

● SAISON CULTURELLE 2016

EXPOSITION « LA GOURMANDISE »

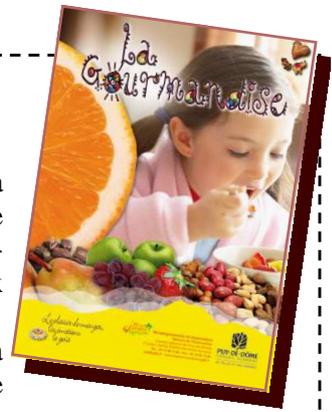
Du mercredi 13 janvier au mercredi 9 mars

A la Bibliothèque Municipale aux heures d'ouverture – Entrée libre –

L'Eglise avait fait de la gourmandise le septième péché capital. Assimilé pendant des siècles à la démesure de la goinfrerie, le plaisir de manger s'affranchit de la culpabilité sociale durant le XVIII^e siècle en France. Apprendre à déguster des plats délicats va peu à peu ériger en art les plaisirs de la table. La gourmandise, devenue vertueuse, se retrouve au centre d'échanges conviviaux autour desquels se développe une véritable culture.

L'exposition questionne cette représentation nouvelle que nous entretenons au plaisir de manger à partir de textes pleins de saveurs et d'odeurs, évoquant des émotions fortes qui rappellent l'enfance et réveillent des envies de friandises.....

Exposition produite par Italique avec la collaboration de l'Institut Paul Bocuse



ATELIER DE CUISINE POUR ENFANTS

Samedi 16 janvier au local du Marchadiaz de 9 heures à 12 heures
Apprendre à faire de la pâte à tartiner « maison » au chocolat et un hamburger à partir de produits locaux et sains

5 € par enfant (de 6 à 12 ans)

Inscription en Mairie de Courpière au 04 73 53 01 21

Attention places limitées !



Infos Associatives

● AMICALE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIERE

L'assemblée générale de l'amicale philatélique et cartophile de Courpière se tiendra le **samedi 16 janvier à 17 heures**, dans sa salle au premier étage du bâtiment rose (face à la bibliothèque). Toutes les personnes qui collectionnent timbres, cartes postales, muselets seront les bienvenues.

Ordre du jour : Rapport moral et financier 2015 - Paiement des cotisations - Projets 2016 - Questions diverses.

● AMICALE DU MEGAIN

L'Amicale du Mégain organise son super loto le

Samedi 16 janvier 2016 à 20 heures

A la salle d'animation de Courpière

Un scooter à gagner et de nombreux autres lots.

Venez nombreux !

● SOCIETE DE CHASSE

Battue aux renards le dimanche 17 janvier 2016

Rendez-vous à la gare à 8 heures

Rendre les tableaux de chasse 2015-2016

Le Président

● A.C.V.P.C. C.A.T.M. ET SYMPATHISANTS

La Section vous invite à assister à son assemblée générale ordinaire qui se déroulera

Le mercredi 20 janvier 2016 à 15 heures

Salle des réunions de l'espace Coubertin

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Compte-rendu d'activités et compte-rendu financier 2015
- Informations diverses
- Prix des cotisations 2016
- Activités 2016

La séance se terminera par un pot amical et dégustation de galettes.

Le Président, R. BECAUD

● SECOURS CATHOLIQUE

A différentes occasions, le Secours Catholique a fait appel à la générosité du public durant ces dernières semaines. L'équipe locale remercie vivement tous ceux qui se sont mobilisés pour y répondre et adresse ses vœux les plus chaleureux, tant aux donateurs qu'aux personnes en difficulté.

Que cette Nouvelle Année soit faite d'espérance, de solidarité et de paix.

L'accueil et la permanence sont assurés au local, 53ter avenue de la Gare, tous les mardis de 10 heures à 11 heures.

Y. Roux

● ASSOCIATION « LA RUCHE » LES PAPILLONS D'OR

Chaque année des Olympiades sont organisées entre les EHPAD de la région. Il s'agit d'une compétition amicale qui permet aux résidents d'une quarantaine d'établissements de se retrouver dans la convivialité. A cette occasion **un concours de tricot est organisé**. Le but est de fabriquer le plus de couvertures possibles qui seront redistribuées à une œuvre caritative. 3^{ème} du concours cette année, nous recherchons de la laine pour battre notre record. Merci à vous.

EHPAD « Les Papillons d'Or » - 32 av. de Thiers à Courpière

Tél : 04 73 53 29 60.

Sandrine FUSTIER

● COMITE D'ANIMATION DE COURPIERE

« Hervé Michel » La voix d'or de Michel Sardou

Dimanche 7 février 2016

à la salle Jean Couzun de l'espace Coubertin

Deux formules sont proposées :

1 – A partir de 12 heures : Repas + spectacle

Entrée – bœuf bourguignon – fromage – dessert – vin et café compris

Prix : 20 € sur réservation uniquement au 04 73 5313 73

2 – A partir de 15 heures : spectacle uniquement

Prix : 12 €

Le CAC



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 18 au 22 janvier 2016

Lundi : Chou blanc râpé, calamar à la provençale, riz pilaf, fromage, flan au caramel.

Mardi : Velouté de poireaux pommes de terre, rôti de dindonneau, carottes à la crème, yaourt ou fromage, fruits d'hiver.

Judi : Tartines de radis noirs, sauté de porc, haricots verts, yaourt ou fromage, compote.

Vendredi : Salade verte, hamburger maison, frites, Saint-Nectaire, poire.

● MESSE ST-JOSEPH DE LA DORE

Dimanche 17 janvier – 10h30 à Courpière (Messe des familles)

● A SAVOIR

-Nouveau à Courpière : **Nathalie BAUDEN**, Secrétariat-Comptabilité, pour les PME, les artisans, les agriculteurs, les particuliers - Facturation à l'heure - tarif dégressif. Plus de renseignements au 06 21 80 12 42

- **ETS CHALEIL CHRISTOPHE** : nouveau – Savez-vous que les travaux d'entretien de votre jardin (tontes, tailles de haies, bêchage, ramassage de feuilles, déneigement, désherbage etc....) peuvent bénéficier d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt** de 50%. Pour plus de renseignements appelez le 06 82 83 94 80.

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer** appartement F3- 60 m2 – Rez de chaussée – 37, rue du 11 Novembre – cour intérieure 25 m2 libre – Tél au 04 73 95 24 15 après 20 heures.

- **A louer** F3 bis – quartier Gare – 90 m2 – calme et ensoleillé - 420 € - Tél : 06 60 81 73 42 ou 06 8098 23 09

- **A louer** F4 au Salet – Tél : 04 73 53 01 24 – 420 €.

- **A louer** centre ville Courpière un appartement T2, un appartement T3 et une petite maison – bon état – libres de suite – Tél : 06 80 12 20 80

ANNONCES DE L'OPHIS : 04 73 51 14 21

- **A louer** appartement de type T3Bis au 1er étage de 71m2 à proximité de l'école primaire. Libre immédiatement. Loyer 407.49€ charges comprises (chauffage individuel).

- **A louer** appartement de type T3Bis au 4ème étage avec ascenseur de 79m2 à proximité des commerces. Libre immédiatement. Loyer 504.54€ charges comprises (chauffage compris).

- **A louer** pavillon de plain-pied de type T3 de 72m2 avec jardin et garage à proximité de la gendarmerie. Libre fin janvier 2016. Loyer 493.14€ charges comprises (chauffage individuel).

- **A louer** appartement T1bis de 28m2 RDC à proximité des commerces. Libre février 2016. Loyer 246.42 € charges comprises (chauffage compris).

● CINEMA LE REX : 04 73 53 19 72

AU CŒUR DE L'OCEAN –USA 2015 – Aventure fantastique– 2h02 min -

Hiver 1820. Le baleinier Essex quitte la Nouvelle-Angleterre pour le Pacifique. Il est alors attaqué par une baleine gigantesque.

UN + UNE – France 2015 – Comédie dramatique – 1h53
Antoine ressemble aux héros des films dont il compose la musique...

LA VIE TRES PRIVEE DE MONSIEUR SIM – France 2015 – Comédie dramatique – 1h42
Monsieur Sim pense n'avoir aucun intérêt ; il perd sa femme et son boulot mais reçoit une proposition inattendue.

Séance :

Samedi 16 janvier à 20h30

Séances :

Vendredi 15 janvier à 20h30
Dimanche 17 janvier à 17h30
Lundi 18 janvier à 20h30

Séance :

Mercredi 20 janvier à 18h

Sport

● LES VETERANS DE L'UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Les Vétérans de l'USC vous invitent à un concours de belote

Samedi 23 janvier 2016

à 14 heures à la salle d'animation

(Soupe à l'oignon offerte à tous les participants)

1^{er} lot : 2 jambons – 2^{ème} lot : 2 jambons – 3^{ème} lot : 2 épaules – 4^{ème} lots : 2 épaules

Un lot à chaque participant

● RACING CLUB COURPIEROIS

L'équipe Séniors du R.C.C. recevait à domicile l'équipe de BILLOM pour un derby relevé face à des leaders de championnat et invaincus. Victoire du R.C.C 13 à 12 grâce à un essai transformé et 2 pénalités.

En lever de rideau les U14 recevaient leurs homologues de Billom (qui évoluent à un niveau supérieur) défaite 7 à 19 malgré une très belle prestation des enfants qui ont répondu présents.

Le RCC profite dès ce bon début des saisons pour souhaiter une bonne année 2016 à tous ses licenciés, parents et supporters (encore nombreux pour cette rencontre).

● FOYER LAIC – SECTION HANDBALL

Week-end noir pour les handballeurs du Foyer Laïc de Courpière : 3 défaites en autant de matchs.

Les -18ans se sont déplacés à Ambert, et ont perdu sur le score de 33-24. Les deux matchs à domicile, à savoir les -18 Féminins et les Séniors, recevaient respectivement le Stade Clermontois et l'Entente Brioude / Langeac. Les filles ont perdu 24 à 12 face à une belle équipe Clermontoise, actuellement leader du championnat. Les Séniors ont fait un match sérieux en première mi-temps, en menant 14 à 13, mais ont ensuite encaissé trop de buts pour prétendre à la victoire et ont perdu 35-31.

● ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION : SECTEUR FORME ET MUSCULATION

L'A.I.A. vous propose de découvrir ou redécouvrir la marche nordique samedi 30 Janvier 2016.

Rendez-vous à 8h40 avenue Jean Moulin à Romagnat pour un parcours de 2h à 5km/h ou 6km/h au choix.

Le matériel vous sera fourni.

Possibilité d'emprunter un minibus au départ de la Mairie de Courpière à 7h45 pour 4€50/pers (5€ si non adhérent).

Inscriptions jusqu'au 27 Janvier auprès de Brigitte au 04.73.51.26.77. ou auprès d'Oriane à l'Espace Coubertin.

Pour tout renseignement contacter Brigitte au 04 73 51 26 77 ou au bureau 4 avenue Jean Jaurès à Courpière

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 02/2016